

par les anciens prophètes: Moïse changeant sa verge en serpent, ou faisant jaillir l'eau du rocher, . . . et il poursuit: "Que si une bénédiction humaine est capable de changer la nature, que dire de la consécration divine où opèrent les paroles mêmes du Sauveur? Car ce sacrement que vous recevez est accompli par la parole même du Christ. Si la parole d'Elie a pu faire descendre le feu du ciel, la parole du Christ ne pourra-t-elle changer la nature des éléments? Vous avez lu au sujet de la création: "Il a dit et tout a été fait; il a commandé et tout a été créé." La parole du Christ qui a pu du néant faire ce qui n'était pas, ne peut-elle donc pas changer une chose qui est en ce qu'elle n'était pas. . . Le Seigneur Jésus le proclame lui-même: "Ceci est mon corps." Avant la bénédiction des paroles célestes, c'est une autre espèce qui est nommée, après la consécration, c'est le corps de Jésus-Christ qui est signifié. Notre Seigneur affirme que c'est son sang. Avant la consécration, c'est une réalité qui est affirmée; après la consécration, elle s'appelle le sang du Christ. Vous dites: "Amen", c'est-à-dire: "C'est vrai". Ce que vous dites de bouche, croyez-le de cœur; que vos sentiments soient conformes à vos paroles"(1).

Un critique protestant nie l'authenticité de *De mysteriis* parce que la doctrine eucharistique qui y est exprimée contredit un passage du traité parfaitement authentique *De fide*: "Chaque fois que nous recevons les sacrements qui par le mystère de la prière sacrée sont transfigurés en la chair et au sang du Christ, nous annonçons sa mort." Toute la difficulté porte sur le mot *transfigurari* qui indique non un changement de substance, mais un simple changement de forme, de figure.

Mais l'objection est sans valeur. *Transfigurari* qui serait aujourd'hui équivoque, était autrefois parfaitement orthodoxe. Il avait le sens de *convertere, mutare*. Tertullien, par exemple, ne veut pas admettre que, en s'incarnant, Jésus se soit transfiguré, car dans ce cas, il aurait cessé d'être ce qu'il était auparavant, Dieu véritable(2). Au reste l'authen-

(1) *De mysteriis*, cap. IX, n. 50, 52, 54. P. L. xvi, 405 seq.

(2) *Adversus Praxeam*, cap. xxvii, P. L. II, 214.